



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6256^e séance

Mardi 12 janvier 2010, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Zhang Yesui	(Chine)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Kravchenko
	France	M. Araud
	Gabon	M. Issoze-Ngondet
	Japon	M. Takasu
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Ouganda	M. Baitera
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Quarrey
	Turquie	M. Çorman

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2009/682)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

10-20644 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2009/682)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Said Djinnit.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Djinnit à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/682, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Said Djinnit, à qui je donne maintenant la parole.

M. Djinnit (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter au conseil un exposé sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (BNUAO) au cours des six derniers mois. Malgré la grande complexité des questions propres à chaque pays et des questions transfrontières en Afrique de l'Ouest, le BNUAO continue de s'acquitter de son mandat avec détermination et foi dans les excellentes occasions qui se présentent d'établir la paix à l'échelle de la sous-région.

L'Afrique de l'Ouest continue de présenter l'image d'un mélange d'espoir et d'inquiétude. Depuis le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil en juillet 2009 (voir S/PV.6157), la situation s'est améliorée en Afrique de l'Ouest dans les domaines de la prévention des conflits, du relèvement et de la consolidation de la

paix. Cependant, cette amélioration est menacée par le manque de garanties et d'assurances quant à la durabilité des progrès. Le BNUAO a attiré l'attention des autres entités de l'ONU présentes en Afrique de l'Ouest et œuvre en synergie avec elles afin de faire face à cette situation. Notre action est axée sur un certain nombre de priorités, qui sont entre autres d'encourager les efforts de relèvement dans les pays touchés par la crise, d'ancrer la bonne gouvernance et l'état de droit, de promouvoir les droits de l'homme et la prise en compte des questions d'égalité des sexes dans les pays qui sont stables mais toujours en danger, et d'informer la population sur l'absolue nécessité d'assurer la croissance économique et la répartition équitable des richesses.

Grâce aux contacts que nous entretenons avec les organisations sous-régionales, les principaux acteurs et dirigeants de la région et nos partenaires, nous menons une campagne d'information ininterrompue sur ces priorités et sur l'importance que revêtent la lutte contre les causes principales de conflit violent et l'atténuation des causes structurelles de l'instabilité. En renforçant ses institutions politiques et en recherchant de meilleures perspectives de croissance et de développement économiques, l'Afrique de l'Ouest devrait pouvoir améliorer la qualité de vie de la majorité de sa population, et réduire par conséquent la probabilité de voir apparaître frustration, tensions sociales et, en fin de compte, violence.

Dans notre collaboration avec les autres entités de l'ONU présentes en Afrique de l'Ouest, la coopération entre les missions figure en tête de liste des priorités du BNUAO. Je suis fier de la coopération de plus en plus étroite que nous avons développée. De même, je suis heureux que la coopération étroite qu'a pu établir le BNUAO avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine afin d'atteindre notre objectif commun, à savoir relever le défi redoutable qu'est le rétablissement de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Cette étroite collaboration a permis à nos trois institutions d'adopter une position et une stratégie communes et cohérentes afin de régler certains des problèmes les plus pressants dans la région, en particulier ceux qui sont liés aux changements inconstitutionnels de gouvernement et à d'autres crises politiques.

Les perspectives de paix à long terme en Afrique de l'Ouest dépendront en grande partie de l'efficacité

avec laquelle nous pourrions préserver les progrès accomplis jusqu'à présent, que cela soit avant ou après le retrait des opérations de paix des Nations Unies de la sous-région.

Nous avons accompli des progrès considérables vers la démocratie et l'état de droit ces dernières années. Cependant, les institutions nationales demeurent faibles et instables. Dans certains pays, notamment ceux qui sont considérés comme stables, la tendance à la consolidation des processus démocratiques reste fragile et réversible, comme l'ont montré les nombreuses révisions constitutionnelles que nous avons pu observer au Niger et l'instabilité liée aux élections, que nous essayons d'éviter au Togo. Ces problèmes continuent de compromettre la stabilité des États et de leurs institutions, et ils doivent donc être traités sans relâche.

Sur le plan économique, la grande vulnérabilité de la région de l'Afrique de l'Ouest face aux chocs économiques et financiers externes et à leur impact négatif sur les moyens d'existence de la population a alimenté les troubles sociaux et la violence politique dans certains pays. La vulnérabilité accrue de la région face aux catastrophes naturelles – essentiellement celles provoquées par le changement climatique – devient une source importante de conflit et de violence, en ce sens qu'elle crée des urgences humanitaires et exacerbe la compétition pour des ressources naturelles de plus en plus rares.

Comme l'ont déclaré le Conseil de sécurité et le Secrétaire général à de nombreuses occasions, la réforme du secteur de la sécurité reste l'une des principales conditions préalables à l'instauration d'une paix durable en Afrique de l'Ouest. La situation en Guinée n'est qu'un exemple supplémentaire de la façon dont le secteur de la défense et de la sécurité est essentiel à la stabilisation d'un pays, non seulement parce qu'il continue de jouer un rôle politique prédominant, mais également du fait des tensions potentiellement explosives qui règnent au sein même de l'architecture sécuritaire. En Guinée et ailleurs, la réforme du secteur de la sécurité est par conséquent devenue un axe prioritaire des efforts que nous déployons en matière de prévention des conflits. La stratégie de réforme du secteur de la sécurité du BNUAO vise à appuyer et à conseiller la CEDEAO, tout en veillant à harmoniser l'approche de l'ONU en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. De toute évidence, il reste beaucoup à faire sur ces deux points, mais les signes de

progrès au sein des institutions sont déjà encourageants.

Nous trouvons également encourageants les efforts déployés à tous les niveaux pour diffuser l'information sur la menace à la paix et à la stabilité de l'Afrique de l'Ouest que constituent le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, notamment la menace terroriste – en particulier dans la bande du Sahel. À cet égard, les efforts déployés actuellement pour mettre en œuvre le Plan d'action régional de la CEDEAO visant à lutter contre les problèmes de plus en plus graves du trafic de drogues, de la criminalité organisée et de la toxicomanie en Afrique de l'Ouest, avec un appui solide fourni par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le BNUAO, ont acquis un dynamisme accru avec la Conférence des donateurs qui s'est tenue à Vienne le 3 décembre 2009. À titre de mesure initiale prise dans le cadre de l'appui international au Plan d'action régional, la mise en œuvre du projet d'Initiative interinstitutions des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest s'est accélérée, et des missions conjointes d'évaluation ont été conduites en Sierra Leone et au Libéria en novembre et décembre 2009. De nouvelles missions seront cette année dépêchées dans d'autres pays.

Parallèlement à la mise en place de cellules de lutte contre la criminalité transnationale dans les pays concernés, je tiens à insister sur l'extrême nécessité de poursuivre la campagne de sensibilisation et de galvaniser l'engagement des hauts fonctionnaires de la région à l'égard du Plan d'action de la CEDEAO. Le BNUAO va continuer de jouer son rôle moteur en promouvant la cohésion et en mobilisant un appui à tous les niveaux, en liaison avec d'autres parties prenantes, afin que l'Initiative puisse atteindre ses objectifs finals. En tant qu'entité des Nations Unies chargée de contrôler et d'encadrer la mise en œuvre du projet d'Initiative interinstitutions des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest pour le compte de l'Organisation, le BNUAO va continuer de rechercher des moyens créatifs et économiques de renforcer ses capacités techniques dans le domaine du trafic de stupéfiants, notamment en ayant recours à des mécanismes de coopération entre les missions et en utilisant des ressources extrabudgétaires.

La situation qui prévaut en Guinée, pays qui partage des frontières avec toutes les missions de paix des Nations Unies déployées dans la région, est la l'incarnation du défi à multiples facettes qui consiste à assurer la durabilité, la stabilité et la mise en œuvre de

la réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Si elle n'est pas résolue, la crise en Guinée pourrait se propager à la sous-région et compromettre les perspectives de paix durable ainsi que les investissements et les progrès considérables réalisés par la région et la communauté internationale, notamment dans les pays où sont déployées des missions de paix des Nations Unies. C'est la raison précise pour laquelle le BNUAO a accordé une grande attention à la situation en Guinée et n'a épargné aucun effort pour permettre de trouver rapidement une solution.

Le cours actuel des événements en Guinée est encourageant, particulièrement après la récente déclaration du dirigeant par intérim dans laquelle il appelle l'opposition à participer à l'élaboration d'une feuille de route pour le règlement de la crise politique. Cette approche consensuelle proposée par le dirigeant par intérim de la junte, conjuguée aux recommandations de la Commission d'enquête sur les violences du 28 septembre, offre une nouvelle occasion

que toutes les parties prenantes devraient saisir afin de remettre sur rails le processus de paix et de réconciliation. Pour sa part, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest est déterminé à continuer de jouer un rôle dynamique et à contribuer à la recherche d'une solution durable à la crise en Guinée.

Je voudrais, pour terminer, me féliciter de l'attention que le Conseil ne cesse d'accorder à l'Afrique de l'Ouest et de l'appui qu'il continue d'apporter au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Djinnit de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 20.